

Cadre de travail :

Axes du projet de zone 2011-2014	Axes du projet d'établissement 2012-2016
Assurer la réussite de tous les élèves	axe 1 - valoriser l'image de marque de l'établissement en améliorant son attractivité et tendre vers l'excellence axe 2- conduire le maximum d'élèves au niveau des compétences attendues en fin de la scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants axe 6 - vie de l'élève
Conforter la maîtrise des langues étrangères	axe 3 - poursuivre et développer la politique des langues déjà engagée dans l'établissement de la maternelle au lycée axe 4 - développer les partenariats éducatifs et culturels pour permettre à l'établissement de rayonner et de s'ouvrir sur son pays d'accueil
Renforcer la professionnalisation des personnels	axe 5 - améliorer les compétences professionnelles des personnels enseignants et non enseignants, titulaires ou non titulaires par la mise en place d'actions de formation continue à l'interne comme à l'externe

Les différentes actions et projets de l'école s'inscrivent directement dans les 6 axes d'orientation du projet d'établissement et tiennent compte également des indications du nouveau POS (plan d'orientation stratégique de l'agence en cours de réécriture).

axe 1 - Valoriser l'image de marque de l'établissement en améliorant son attractivité et tendre vers l'excellence

- **Les outils de communication : connexion internet et site de l'école, l'écho de Savio, les livrets, le carnet de correspondance, tableaux muraux (« english corner », affichage extérieur), réunion parents/professeurs**

L'école étant sur 3 sites différents, les difficultés de communication font partie du quotidien et doivent par conséquent être résolues de manière prioritaire. Pour cela il est indispensable de développer un outil internet performant permettant de faciliter la circulation des informations. (projet informatique conséquent mis en œuvre en janvier 2014 par l'APE). Certaines informations pourront ainsi transiter par le biais du site de l'école mais aussi directement par les messageries des parents.

Afin de maintenir le lien entre l'école et les familles, « l'écho de Savio » a vu le jour en novembre 2012. Nous en sommes à son 7^{ème} numéro. Il a pour but de permettre à la directrice de l'école de raconter l'école et de permettre ainsi aux parents d'en connaître son quotidien. Distribué depuis ses débuts sous forme papier, il devrait circuler dans l'avenir sous forme électronique.

Les parents étaient jusqu'à la rentrée 2012 destinataires de supports d'évaluation vieillissants.

- Rentrée 2012 : édition de nouveaux livrets en couleurs sur papier cartonné en maternelle
- Rentrée 2013 : même travail pour les livrets de l'élémentaire

Ces documents ont été écrits en français et en anglais afin de faciliter la communication avec l'ensemble des communautés présentes au lycée français.

Pour la rentrée 2014, nous avons en projet de réaliser un carnet de correspondance normé similaire à celui utilisé sur le site collège-lycée en remplacement de l'actuel cahier de liaison. Il a pour but l'évolution des bordereaux administratifs actuels et sera également un gage de sécurité en cas de crise sécuritaire (filtrage des entrées et sorties des élèves)

- Les locaux

Le climat difficile de Douala met à rude épreuve l'école chaque année. Les pluies et le taux d'humidité hypothèquent de fait la tenue de nos peintures.

- Mettre en place un plan pluriannuel permettant le renouvellement des peintures intérieures et extérieures des 2 sites primaires (sur 4 à 5 ans)
- Mettre à disposition de l'agent chef nos peintures afin d'accompagner au mieux les dégradations (entretien aux petites vacances)

Les 2 sites ont des besoins en climatiseurs conséquents. Un nouveau partenariat avec une entreprise locale devrait permettre une amélioration.

La maternelle est située dans une partie de la ville inondable et 3 classes de la maternelle se trouvaient isolées en cas de fortes pluies. L'aménagement d'un passage surélevé couvert en janvier 2013 a permis de résoudre cette problématique pour le confort et la sécurité de tous les usagers. La maternelle a également été entièrement repeinte (extérieur).

La réfection des façades de l'élémentaire est inscrite au budget 2014. Néanmoins, d'autres travaux d'aménagements doivent être effectués avant.

Réhabilitation de l'entrée de l'école élémentaire : Ce site date de la naissance de l'école, il y a 40 ans. Le portail actuel et la guérite en bois mise à disposition des gardiens sont désormais dépassés. Une architecte a été contactée afin de réaliser sur l'année 2014, une loge d'accueil vitrée, un portail électrique et une zone d'attente protégée pour les usagers de l'école.

La médiathèque :

L'école dispose actuellement d'une salle où sont entreposés des livres pour la maternelle et d'une BCD construite et aménagée dans les années 80. En 1983, l'école s'est également dotée d'une salle informatique.

Le projet d'une médiathèque permettra à l'école de :

- Réunir les ordinateurs et les livres dans un même lieu et ainsi de revoir les pratiques pédagogiques liées à ces lieux
- De réhabiliter l'actuelle BCD en un endroit clair et moderne (problème de fenêtre, d'humidité, d'espaces)
- De créer une zone de projection, un espace numérique, un coin pour les plus petits et un lieu d'exposition
- Permettre une ouverture de la médiathèque dans le cadre du périscolaire à destination de nos élèves et leur famille
- ...

Ce projet apportera sans conteste beaucoup à l'école en termes d'offre pédagogique mais également en termes d'image. Sa réalisation est prévue en 2014.

La salle EMFE :

L'école a le privilège d'avoir dans son équipe un EMFE (enseignant maître-formateur en établissement). La spécificité de sa mission et ses ajustements liés au contexte de Douala nécessitaient un espace dédié. La réhabilitation de la salle d'archive a permis cette réalisation.

- Les équipements

Les principaux équipements mis à disposition des classes subissent eux aussi les impacts du climat camerounais :

▪ Le mobilier de l'élémentaire

Accompagné par une politique pluriannuelle, il a été renouvelé en majeure partie sur le site de l'élémentaire et ne nécessite pas d'investissement particulier. Il faut poursuivre cette politique.

▪ La gestion des espaces en maternelle

La maternelle quant à elle a besoin d'investissements plus conséquents du fait des inondations passées qui ont abîmé la quasi-totalité du mobilier des classes. De plus, la maternelle a trop longtemps été considérée comme une « grande école » et la spécificité de ses besoins n'a jamais été accompagnée budgétairement. Cette priorité a été inscrite au budget 2014 et sera poursuivie sur le budget 2015. (coin écoute, coin informatique, coin sciences, jeux d'imitation...)

▪ L'outil informatique

L'école n'a pas connu d'investissement spécifique dans ce domaine depuis de nombreuses années et seule une salle informatique créée en 1983 a été entretenue.

Les classes ont reçu un ensemble de vidéo-projection courant 2013. Le nouveau projet informatique permettra de connecter chaque espace de l'école en Wifi (classes, médiathèque, bureaux administratifs, salle de formation). Il permettra également d'engager l'école vers de nouvelles utilisations d'outils numériques (portables, tablettes, laboratoire de langue, réseau ...) Ce projet coûteux est soutenu par l'APE qui, consciente de nos nouvelles exigences, a mis en place au sein de l'école une nouvelle société d'infogérance. Ce projet a également permis de doter le site de l'élémentaire d'un groupe électrogène.

Ce groupe arrive dans un contexte où l'explosion de nouvelles infrastructures non contrôlée hypothèque l'équilibre énergétique de la ville.

- L'événementiel

L'école compte actuellement 24 classes et dans ce contexte un calendrier événementiel se doit d'être arrêté. En effet, le fort taux de renouvellement des enseignants ne doit pas impacter de manière conséquente les « habitudes de Savio ». Aussi après consultation des différents partenaires, l'équipe s'engage sur les événements suivants :

- Décembre : maternelle (spectacle et marché de Noël), élémentaire (chorale de Noël)
- Février : maternelle (farandole de carnaval et spectacle de cirque), élémentaire (farandole)
- Avril : élémentaire (chorale)
- Mai : kermesse de l'école et spectacle des enfants (primaire)
- Juin : mini-sports sur les infrastructures du lycée

A ces moments forts s'ajouteront des actions pédagogiques spécifiques liées aux différents parcours des élèves (axe 6)

axe 2- Conduire le maximum d'élèves au niveau des compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants

Cet axe est plus spécifique au 2nd degré, néanmoins nous retiendrons pour le primaire les points suivants :

- Les évaluations nationales, outils de pilotage de l'école

Les nouveaux apports officiels ont modifié le quotidien de l'école. Néanmoins, les évaluations nationales de CE1 et de CM2 seront maintenues. Elles restent un outil de gestion d'école incontournable et particulièrement sur une école de notre taille. Afin de réguler les difficultés des années passées, nous mettrons à profit le temps de travail officiel des 108h pour les corrections et les analyses. Il est également important de réfléchir aux modalités de passation afin de régler toutes les éventuelles inégalités.

- Les certifications d'anglais

La mise en œuvre d'une nouvelle politique des langues nous invite à réfléchir à une certification de cet enseignement spécifique. La réflexion engagée concerne principalement le cadre européen pour la partie primaire et des certifications de type « Cambridge » pour la partie collège.

- Mise en œuvre de dispositifs permettant la prise en charge des enfants différents

La réussite des élèves est conditionnée par notre capacité à gérer leurs difficultés dès qu'elles se présentent.

- APC : La nouvelle politique des langues nous a conduits dans le cadre de l'APC (action pédagogique complémentaire) à renforcer sur la partie élémentaire la réflexion autour de la langue et des langues (ateliers comparatifs). A la maternelle, nous avons gardé ce temps pour renforcer la langue française. (APC en petits groupes de 5 à 6 élèves avant la classe)
- Mise à disposition d'enseignants surnuméraires de CM1 en CE1 où les conseils de cycle passés avaient mis en évidence une « promotion » particulièrement difficile. Ce dispositif pourra être dirigé autrement dans l'avenir. Les enseignants de CM1 sont libérés car ils n'ont pas les compétences pour assurer les enseignements en DNL cette année.
- Décloisonnement vers des groupes de niveaux (CP) à la réflexion actuellement
- Une politique d'école permettant le travail fréquent en ½ groupes (variantes : le nombre ou le niveau) avec une équipe pédagogique étendue (enseignante en BCD, assistante en informatique)
- Orienter les animations du PFL sur les modes de différenciation
- Mise à disposition de l'EMFE dans l'animation de groupes de soutien (4h/semaine)

axe 3 - Poursuivre et développer la politique des langues déjà engagée dans l'établissement de la maternelle au lycée

Cet axe est l'objet des lettres de mission de l'EMFE et de la directrice de l'école. Il fait l'objet d'un écrit particulier (annexe 1)

Les indicateurs de réussite :

- L'acquisition du niveau A1 pour tous (mais pas forcément en même temps)
- Aller au-delà du niveau A1 et viser pour tous le niveau A2 à terme
- Utilisation et valorisation de la langue anglaise au travers de l'événementiel de l'école (nombre d'événement et temps d'interventions)
- Certifications Cambridge à l'issue de l'élémentaire voire au collège
- Moyens humains mis en œuvre au service du projet « anglais », la constitution d'un pôle langue fort en primaire avec des temps de rencontre et de formation spécifiques
- La part de documents écrits bilingues (livrets, journaux d'élèves)

axe 4 - Développer les partenariats éducatifs et culturels pour permettre à l'établissement de rayonner et de s'ouvrir sur son pays d'accueil

- Partenariat avec l'IFC :

Inexistant par le passé, il a débuté l'an dernier avec notamment :

- Le prêt de la salle de spectacle de l'IFC
- La mise en contact avec des artistes reconnus : depuis l'an passé, un projet de danse contemporaine a vu le jour avec une artiste en résidence à l'IFC. Ce projet « danse » est à destination des 4 classes de CM1 et permet la réalisation d'une prestation pour la kermesse de l'école.
- Visite d'expositions artistiques (1 l'an passé, 1 cette année)
- L'école participe au projet « ados en scène » des plus grands (projet secondaire)

Néanmoins, ce partenariat reste fragile par plusieurs aspects, notamment : le lieu même de l'IFC (difficulté d'accès), étroitesse des espaces publics (exposition, médiathèque) et par la relative pauvreté des spectacles et animations à destination du jeune public organisés par l'IFC.

- Fédérer les 3 sites de l'établissement :

Les 3 sites de l'école sont trop souvent considérés par la population comme des « écoles indépendantes ». Un travail a été fait pour corriger cela avec un site commun et des rapports étroits entre le directeur, le proviseur et le directeur administratif et financier. Il est très important de garder cette problématique à l'esprit notamment dans le choix des investissements futurs.

L'an passé la réfection des peintures de la maternelle s'est faite en adéquation avec les coloris choisis pour le site collège-lycée. Il en sera de même pour la réfection des façades pour le site de l'élémentaire.

La charte graphique de l'ensemble du lycée doit être respectée.

- Les écoles homologuées du Cameroun :

Mise en place d'un plan local de formation ouvert aux écoles homologuées du Cameroun. Néanmoins la différence de gestion et de moyens étant très forte, ce partenariat n'est à ce jour pas efficient.

axe 5 - Améliorer les compétences professionnelles des personnels enseignants et non enseignants, titulaires ou non titulaires par la mise en place d'actions de formation continue à l'interne comme à l'externe

Cet axe apporte une grande richesse aux enseignants qui exercent dans notre établissement et en particulier aux enseignants recrutés localement qui n'ont pas pour la plupart de formation initiale liée à leurs fonctions. Pour cela nous avons plusieurs moyens d'action.

- PRF : plan régional de formation

Sa taille permet de partir tous les 3 ans en formation en moyenne. Afin de renforcer ce dispositif, nous avons mis en œuvre cette année un PLF.

Remarque : par le passé, une priorité a été donnée aux résidents en poste au détriment des contrats locaux qui étaient essentiellement encadrés par l'EMFE. Actuellement, les stages et formations sont attribués indépendamment du statut de l'enseignant mais en fonction des besoins du projet d'établissement et en rapport avec les bénéficiaires premiers de l'établissement.

- PLF : plan local de formation

C'est un outil très important du projet d'établissement. Principalement supporté par l'EMFE, il permet d'apporter de manière précise les apports théoriques et didactiques aux enseignants en fonction de leurs besoins. Ces besoins s'établissent de la façon suivante :

- Expression même des enseignants
- Problématiques pédagogiques repérées dans les conseils de cycle
- Besoins repérés lors des visites de classe de la directrice ou de l'EMFE

Sous la forme d'animations pédagogiques à chaque période soit 5 à 7 par an. Ces animations sont spécifiques à chaque cycle et se font essentiellement sur publics désignés.

Les autres personnels peuvent également être concernés par des actions de formation locales comme l'entretien des locaux à destination des ASEM par exemple mais il n'y a pas de plan annuel établi. De même, les nouveaux personnels ont très souvent besoin d'une mise à niveau en informatique ; cette formation est assurée par notre assistante informatique.

- Accompagnement du maître formateur

L'EMFE a pour principale mission l'accompagnement des contrats locaux. Leur nombre important à l'école ne permet pas un accompagnement identique de chacun. Aussi différentes priorités ont été dégagées.

- Enseignement de l'anglais ou en anglais : classes bilingues (accompagnement hebdomadaire, 1 CL), enseignement de l'anglais (6 enseignantes dont 1 CL du secondaire très expérimenté, plusieurs visites en début d'année puis réunion de travail)
- Titulaires de classe nouveaux dans l'école ou dans le niveau : au moins 1 visite par période et rencontre en dehors de la classe (animation pédagogique ou demande des enseignants) 1CL en MS, 3CL en CE1, 1CL en CE2, 1CL en CM2
- Titulaires de classes anciens et expérimentés : 1CL en CM1, 1CL en GS, 1 visite annuelle
- 1CL à la médiathèque : à former (mais actuellement la réhabilitation de l'endroit ne permet pas cette accompagnement et cette personne vient d'être recrutée)
- Vacataires : actuellement 3 personnes vacataires sont suivies lors de leurs remplacements au sein de l'école

Il n'en reste pas moins que les contrats locaux sont actuellement pour l'école au nombre de 16 sans les éventuels vacataires.

- Formation externe (comme les 1ers secours, les pompiers)

Mme Valérie Thomas, directrice des classes primaires
Lycée français Dominique-Savio BP 1007 – Douala, CAMEROUN - <http://lyceesaviodouala.org/>

axe 6 - Vie de l'élève

- L'aménagement de son cadre de vie :

Cet aspect rejoint en partie la partie locaux et équipements de l'axe 1. En effet, l'image donnée par l'établissement impacte directement les élèves.

Les élèves de maternelle évoluent dans un parc arboré. L'école a été repeinte en janvier 2013 et l'école ne connaît pas de perturbation énergétique.

Néanmoins, l'équipement des classes est très souvent obsolète tant sur le plan pédagogique que sur l'état physique du mobilier. Il est nécessaire de démarrer une politique pluriannuelle d'équipements des classes et de réfection de celles-ci. Ce réaménagement amorcé l'an passé doit être poursuivi.

A l'école élémentaire, ce sont essentiellement les espaces communs qui doivent être « revisités » : la salle informatique, l'actuelle BCD, l'entrée de l'école, la cour, la salle polyvalente.

Ces projets de différentes ampleurs ne peuvent être abordés de concert et seront traités sur plusieurs années. Mais les élèves, premiers usagers de l'école ont besoin de ressentir de manière claire ces évolutions. En 2014, plusieurs améliorations ont ou devraient voir le jour : bancs dans la cour, matériel de vidéo-projection dans les classes, aménagement d'une médiathèque, de l'entrée de l'école et d'une zone d'attente, plantations.

- Le périscolaire :

La ville de Douala ne dispose pas de beaucoup de structures capables d'accueillir un jeune public. Aussi les activités périscolaires organisées par le lycée et son association sportive et culturelle jouent un grand rôle.

Depuis l'an passé, elles sont organisées sur 4 demi-journées (lundi, mercredi et vendredi après-midi et samedi matin). Afin d'encadrer au mieux les lieux d'activités, un encadrant a été embauché. (personnel de l'école). Cette association repose sur le bénévolat des gestionnaires car seuls les intervenants sont rémunérés. Ces intervenants ont été visités par l'EMFE afin de s'assurer de la pertinence de leurs interventions et de la qualité de leur relationnel avec les élèves.

Les activités proposées sont très riches tant sur le plan culturel qu'artistique, elles ont été complétées depuis 3 ans maintenant par de l'aide aux devoirs. Une plus grande implication du personnel enseignant permettra d'évoluer encore plus positivement, leur expertise pédagogique étant nécessaire.

Le nouvel aménagement de la médiathèque devrait également permettre un accueil des familles les demi-journées non travaillées.

De plus, un service d'accueil a été mis en place à destination des familles ayant de fortes contraintes géographiques ou professionnelles.

- Les parcours artistiques (chorale, danse, cirque, théâtre et arts plastiques)

La réflexion engagée sur le calendrier événementiel de l'école, les différents projets des classes ont amené l'équipe pédagogique à réfléchir à des parcours artistiques et sportifs pertinents pour l'ensemble de la scolarité primaire. Ces parcours sont un axe de travail pour l'équipe maintenant et pour les années à venir.